



Suspension

8 bis

Le 17 mars 2020

## **SUSPENSION DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE NEUILLE-PONT-PIERRE**

Par arrêté n°2020-02 en date du 25 février 2020, le président de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Neuillé-Pont-Pierre. Cette enquête publique devait avoir lieu du 17 mars 2020 à 9h00 au 15 avril 2020 à 17h00.

**Compte-tenu du contexte lié au COVID19 et aux annonces gouvernementales, l'enquête publique est suspendue à compter de ce jour, et jusqu'à nouvel ordre.**

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan tiendra informé le public de la reprise de la procédure dès que cela sera possible.

Le Président de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan, Antoine TRYSTRAM